

1321_CPAM_ANDREZIEUX



Cahier des clauses techniques particulières
Lot 6 – PLOMBERIE - CVC
DCE 01 du 18/06/2026

DCE

Sommaire

Lot 06 PLOMBERIE - CVC	2
6.0 –	2
6.1 – Plomberie	2
6.1.1 – Consignation des réseaux et branchement eau froide	2
6.1.2 – Alimentation et distribution eau froide	2
6.1.3 – Canalisations d'alimentation et de distribution ECS et eau mitigée	2
6.1.4 – Ventilation primaire	2
6.1.5 – Canalisations de raccordement E.U. des appareils, en PVC, compris réseaux sous dalle	3
6.1.6 – Kitchenette comprenant - Evier en acier inoxydable 1 cuve avec meuble sous évier, meuble haut et plinthe bois pour liaison meuble-plafond	3
6.1.7 – Lavabos collectifs en céramique sanitaire - compatible PMR	4
6.1.8 – Vidoir mural dit Déversoir	4
6.1.9 – Équipements d'accessibilité PMR	5
6.1.9.1 – Barres d'appui de modèle courant en profilés aluminium - Barre d'appui ronde Ø 52 mm seule	5
6.1.9.2 – Barres de tirage - pour porte	5
6.1.10 – Chauffe eau électrique 15 L instantané	6
6.2 – Chauffage	6
6.2.1 – Climatisation réversible 10 kW, 5 splits compris régulation	6
6.2.2 – Eaux vannes (gestion des condensats des splits)	11
6.3 – Ventilation	11
6.3.1 – VMC simple flux autoréglable basse consommation 210 m3/h	11
6.3.2 – Grille de dépression en façade	12
6.3.2.1 – Dimension 200x200 (180m3/h)	13
6.3.3 – Conduits rigides, en acier galvanisé	13
6.3.3.1 – Conduits intérieurs petits diamètres	14
6.3.4 – Bouche de soufflage et d'extraction	14
6.4 – Prestation supplémentaire éventuelle	14
6.4.1 – Régulation pilotable à distance	14

Lot 06 | PLOMBERIE - CVC

6.0 –

6.1 – Plomberie

6.1.1 – Consignation des réseaux et branchement eau froide

Est rémunéré par ce prix, la reconnaissance et la neutralisation de tous les réseaux :

- réseaux d'eau (froide, chaude et mitigée)
- réseaux de chauffage
- réseaux de gaz
- réseaux de ventilation

Est compris la vidange des installation et des réseaux.

Fourniture après neutralisation des PV de consignation.

6.1.2 – Alimentation et distribution eau froide

Fourniture et mise en œuvre des canalisations d'alimentation et distribution eau froide

Origine de l'installation :

- depuis le raccord de liaison de l'adduction d'eau extérieure ;

Canalisations en tube acier galvanisé, avec toutes pièces accessoires et raccords, tous façonnages, fixations et façon de tous joints, comme canalisations d'alimentation.

6.1.3 – Canalisations d'alimentation et de distribution ECS et eau mitigée

Fourniture et mise en œuvre des canalisations d'alimentation et distribution eau chaude sanitaire et en eau mitigée.

Canalisations en tube acier galvanisé, avec toutes pièces accessoires et raccords, tous façonnages, fixations et façon de tous joints, comme décrit ci-avant pour l'eau froide.

6.1.4 – Ventilation primaire

Réalisation des ventilations primaires de chute avec raccordement sur les sorties en toiture.

- Canalisations d'évacuation E.U.- E.V. et colonnes de ventilation pour chutes verticales, et canalisations d'allure horizontale le cas échéant ;
- canalisations comprenant tuyaux droits et toutes pièces de raccords et toutes autres pièces nécessaires en fonction des particularités de l'installation ;
- tampons et tés de visite ou autres en pied de chutes, et partout où besoin sera pour obtenir un réseau aisément visitable et nettoyable ;
- pose et fixation par colliers ou autres dispositifs assurant le maintien des canalisations tout en permettant la libre dilatation ;
- assemblages par joints réalisés en conformité avec les spécifications des DTU et selon prescriptions du fabricant le cas échéant ;

En tuyaux et raccords en PVC.

Emploi et mise en œuvre conformes aux [NF DTU 60.32](#) et [NF DTU 60.33](#) . De diamètre

indicatif : 100 mm

6.1.5 – Canalisations de raccordement E.U. des appareils, en PVC, compris réseaux sous dalle

Localisation : Evier back office, Vidoir local ménage, WC et lavabo sanitaire PMR

Fourniture et mise en œuvre des canalisations de raccordement EU des appareils.

- Canalisations en tube PVC, avec toutes pièces accessoires et raccords, tels que tés pied de biche, coudes, manchons, bouchons de dégorgement, etc. nécessaires ;
- tubes et raccords de fabrication répondant aux normes visées dans les DTU, à la norme NF T54-030 ;
- avec raccords mixtes pour raccordements sur siphons ou bondes siphoniques ;
- assemblages par collage et bagues d'étanchéité conformément aux spécifications du DTU, et aux prescriptions du Fabricant le cas échéant ;
- fixation par colliers métalliques ou en matière plastique en nombre suffisant pour éviter toutes déformations du tuyau ;
- façon de joints vissés sur siphons ou bondes siphoniques ;
- raccordement sur chute par joint traditionnel conforme au DTU, ou par tampon universel ou autres en fonction du type de tuyau de chute ;
- dans la mesure du possible, les coudes d'extrémité seront remplacés par un raccord té pied de biche et un bouchon de dégorgement d'extrémité .

6.1.6 – Kitchenette comprenant - Evier en acier inoxydable 1 cuve avec meuble sous évier, meuble haut et plinthe bois pour liaison meuble-plafond

Localisation : Back office

Eviers en acier inoxydable 18/10

- Fourniture et pose d'évier en acier inoxydable 18/10 .
- appareil comportant trop-plein (s), avec percements pour vidage et robinetterie .
- pose de l'évier sur le meuble et fixation par tous moyens .
- bonde à grille avec panier amovible assurant l'occlusion ;
- par évier : siphon à culot démontable polypropylène avec toutes tubulures de jonction dans le cas de plusieurs cuves.
- toutes les pièces de vidage apparentes sur le dessus de l'évier seront en laiton chromé ;
- compris toutes pièces de raccords, tube de réglage en hauteur du siphon, et tous accessoires ;
- façon de tous les joints avec fourniture des garnitures de joints ;
- évier comportant une insonorisation par plaques anti-vibratoires ;
- comprenant 1 cuve et 1 égouttoir ;
- de type à poser sur un meuble sous évier ;

Robinetterie

- Mitigeur chromé avec douchette mono jet (mitigeur thermostatique avec sécurité anti brûlure E0Ch2A3U3)
- Longueur flexible douchette : 150 cm (entre 50 et 80 cm d'amplitude) ;
- Type de mécanisme : cartouche à disque céramique

- Type de bec : bec col de cygne ;
- Degré de rotation : 120° ;
- Débit à 3 bars : 11 L/min ;



Dimensions :

- pour évier de 80 cm - à 2/3 portes ;

6.1.7 – Lavabos collectifs en céramique sanitaire - compatible PMR

Localisation : Sanitaire PMR

Fourniture, pose et raccordement de lavabos collectifs en céramique sanitaire

- Appareils quasi rectangulaires à fixation murale, constitués par :
 - vasque approchante à une forme rectangulaire ,
 - hauteur de pose conforme aux normes accessibilité ,
 - robinetterie ;
- équipement d'écoulement complet : bonde à grille et siphon livrés avec l'appareil ;
- fixation murale tous moyens pour garantir la tenue même dans le cas de fortes sollicitations ;
- colonne comprenant la tubulure d'alimentation de la robinetterie depuis le mur ;
- tubulure d'évacuation dans le pied depuis siphon jusqu'à la tuyauterie d'évacuation noyée dans le sol ;
- compris toutes pièces de raccords, joints et autres nécessaires ;
- couleur : blanc .
- Ensemble compatible et satisfaisant les normes d'accessibilité.

6.1.8 – Vidoir mural dit Déversoir

Localisation : Local ménage

Fourniture, pose et raccordement de vidoir mural dit Déversoir

- Vidoir à fixation murale en céramique sanitaire ;
- écoulement par sortie dessous, compris raccordement sur canalisation

- d'évacuation ;
- avec bonde à écoulement libre en métal chromé ;
- fixation murale à déterminer par l'entrepreneur en fonction de la nature de la paroi et de son revêtement, et à proposer au maître d'œuvre ;
- couleur : blanc .
- Dimensions : 340 x 450 mm ;
- Vidoir comprenant :
 - bonde à écoulement libre ,
 - une grille inox porte-seau mobile avec patins .

6.1.9 – Équipements d'accessibilité PMR

Localisation : Sanitaire PMR

Fourniture et pose selon les normes d'accessibilité de l'ensemble des barres de tirages, de relevage et de maintien. Les barres seront contrastées avec le support et seront de base chiffrées en finition aluminium anodisé.

6.1.9.1 – Barres d'appui de modèle courant en profilés aluminium - Barre d'appui ronde Ø 52 mm seule

Fourniture et pose de barres d'appui en tubes d'aluminium avec fixations adaptées, Ø 52 mm.

Y compris visserie en acier inoxydable, accessoires et toutes sujétions pour sécurité et tenue dans le temps parfaites.

Lors de la pose, les dispositions réglementaires relative à l'accessibilité suivantes seront respectées :

- les barres d'appui coudées : équipement coudé à 135°, contrasté à hauteur de 70 % minimum par rapport à la paroi. Installation horizontale y compris renforts nécessaires dans la paroi permettant de supporter le poids d'un adulte, d'assurer le transfert d'une personne en fauteuil roulant et constituant une aide au maintien et au relèvement des personnes âgées ou à difficulté motrice. L'axe de préhension de la partie horizontale sera situé à 75 cm par rapport au sol et l'extrémité de la barre d'appui la plus proche du réservoir sera positionnée au niveau de trou de la cuvette ,
- Modèle choisi pour fixations invisibles .
- Avec closoirs ;

Finition :

- anodisée.

6.1.9.2 – Barres de tirage - pour porte

Fourniture et pose de barres d'appui en tubes d'aluminium avec fixations adaptées, Ø 52 mm.

Y compris visserie en acier inoxydable, accessoires et toutes sujétions pour sécurité et tenue dans le temps parfaites.

Lors de la pose, les dispositions réglementaires relative à l'accessibilité suivantes seront respectées :

- les barres de tirage de porte standards : équipement contrasté à hauteur de 70 %

minimum par rapport à la paroi. Installation horizontale. L'axe de préhension sera situé à 75 cm par rapport au sol et centré sur la porte,

- Modèle choisi pour fixations invisibles .
- Avec clossoirs ;

Finition :

- anodisée ;

Anodisation : label QUALANOD .

Thermolaquage : QUALICOAT .

6.1.10 – Chauffe eau électrique 15 L instantané

Localisation : Local ménage

Le titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose d'un chauffe-eau électrique d'une capacité de 15 L.

Il aura les spécificités suivantes :

- Capacité : 15 L,
- Temps de chauffe < 1h,
- Classe énergétique B,
- Cuve en acier inoxydable,
- Installation murale.

Compris toutes sujétions d'exécution et de raccordement aux canalisations, pour un parfait achèvement.

6.2 – Chauffage

6.2.1 – Climatisation réversible 10 kW, 5 splits compris régulation

Localisation : Suivant plan CVC, unité extérieure en façade côté parking

La climatisation des locaux de vie se fera par un système à détente directe, type DRV (Débit de Réfrigérant

Variable) au R32 ou gaz plus vertueux, permettant le rafraîchissement ou le chauffage des locaux dans des plages de fonctionnement

très larges (jusqu'à moins 20°C extérieur en mode chauffage). L'utilisation du fluide frigorigène R32, respectueux

de la couche d'ozone aura pour but d'optimiser les performances énergétiques de l'installation.

Le système permettra également d'adapter la puissance de l'installation aux besoins thermiques du bâtiment par

la variation du débit de réfrigérant R32, quelle que soit la période de l'année, afin de réduire au maximum les

coûts d'exploitation.

Le matériel de climatisation devra respecter les points suivants:

Marquage C.E. suivant décret du 8 juillet 1992.

Directive basse tension suivant décret 75-848 transposé pour l'harmonisation EUROPEENNE le 3 octobre 1995

(décret 95-1081)

Compatibilité Electromagnétique suivant directive CEM 89\336\CEE, publiée le 3 Mai 1989, entrée en vigueur le

1er janvier 1992.

Unité extérieure

L'unité extérieure, à condensation par air dans un ensemble compact, comprendra un compresseur à vitesse

variable et à faible intensité de démarrage, un ventilateur type hélicoïde à haut rendement, un ensemble de

régulation par pas de 1 Hz/sec permettant une plage de régulation de 15 à 102 Hz afin de s'adapter aux besoins

de chacune des unités intérieures, d'un dispositif de démarrage à charge partielle, d'un échangeur thermique à

charge variable et traité contre la corrosion, un séparateur d'huile, des ensembles de sécurités et une gestion

automatique permettant la rotation d'un module à l'autre pour augmenter la durée de vie et limiter l'usure.

Elle sera composée de deux modules de base raccordés entre eux par un raccord frigorifique.

L'échangeur sera à air ventilé par mono ventilateur à vitesse variable.

L'unité extérieure sera posée sur des supports anti vibratiles, et sera installée conformément au plan projet et à la

réglementation.

La plage de fonctionnement autorisée sera de -5°C à $+40^{\circ}\text{C}$ en mode rafraichissement, et -20°C à 15°C en mode

chaud.

$\text{COP} > 4$

$\text{EER} > 6.5$

Puissance nominale indicative : 10 kW.

1 unité extérieure de 10 kW est à prévoir.

L'unité extérieure sera positionnée en toiture.

Le niveau sonore en mode jour ne pourra excéder 64 dBA à 1mètre dans toutes les directions et 56 dB(A) en mode

nuit. Ces valeurs sont variables selon le modèle d'appareil, il faut aussi tenir compte du spectre sonore sur

l'ensemble de la bande d'octave (63 Hz- 8000 Hz). La mise en œuvre de l'unité extérieure devra permettre de

respecter le décret du 18 avril 1995 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (respect de l'émergence en

période de jour et de nuit)

Liaisons frigorifiques, évacuations des condensats et raccordements électriques

Les liaisons frigorifiques seront d'un modèle spécialement adapté et font partie de la fourniture du constructeur et

dimensionnées en fonction de la puissance installée.

Ces liaisons seront fournies avec leur coquille de calorifuge démontable. En partie aérienne, les liaisons

frigorifiques seront supportées par un chemin de câble et en façade sous goulotte plastique blanche.

Avant tirage au vide, l'installation sera éprouvée.

Tous les condensats provenant des unités intérieures seront raccordées à une tubulure PVC servant de collecteur

d'évacuation avec une pente suffisante pour l'écoulement. Tous les siphons seront facilement accessibles et

démontables.

L'évacuation des condensats de climatisation de chacune des unités intérieures sera réalisée au maximum en

gravitaire, l'utilisation de pompes de relevage ne se fera qu'en cas de réelle nécessité.

L'alimentation électrique sera réalisée depuis un départ protégé à réaliser dans l'armoire électrique en 230V +

terre.

La liaison, la protection et le raccordement électrique des différentes composantes du système, depuis le départ

armoire est à la charge de l'entrepreneur.

Mise en épreuve

Les liaisons frigorifiques devront être contrôlées et testées une fois l'ensemble des unités raccordées.

Cette vérification sera faite par mise sous pression d'azote R à 48 bars minimum pendant 24 heures au moins.

Respect du décret n° 99-1046 du 13.12.99 relatif aux équipements sous pression et de la norme NF EN 378-2 de

juin 2000.

Durant cette opération, les vannes de l'unité extérieures seront tenues fermées.

Seulement après cette épreuve, le contrôle d'étanchéité et le tirage au vide pourront être effectués dans les règles

de l'art et le respect de la réglementation en vigueur. (Une attestation sera demandée)

Le groupe extérieur sera mis sous tension 12 heures avant la mise en service.

L'appoint de réfrigérant devra être effectué sous contrôle du fabricant ou par l'entreprise dans le cas d'une

accréditation du constructeur.

L'assistance à la mise en service finale des installations sera effectuée par le fabricant ou toute autre personne

mandatée par elle.

Unités intérieures

Les unités intérieures seront constituées de splits muraux suivant la puissance indicative indiquées sur les plans.

La position sera déterminée afin d'obtenir dans chaque pièce une répartition homogène.

La ventilation sera paramétrable puisqu'équipée d'une régulation PID agissant directement sur un détendeur

électronique muni d'un moteur pas à pas.

Des déflecteurs automatiques seront présents afin de pallier aux inégalités de température dans la pièce.

Les unités devront pouvoir être isolées électriquement sans interférer sur le fonctionnement des autres unités.

Les unités auront une puissance frigorifique de 1,50 kW.

Il sera installé une télécommande filaire dans chaque bureau, avec les fonctionnalités suivantes :

- marche / arrêt,
- réglage de la température,
- mode de fonctionnement,
- horloge journalière,
- vitesse du flux d'air,
- indicateur d'état du filtre,
- affichage de la température intérieure,
- affichage de la température de consigne

Chaque split sera équipé d'un filtre, lequel sera facilement accessible.

Le titulaire du présent lot se coordonnera avec le titulaire du lot AMENAGEMENTS INTERIEURS pour prévoir

l'intégration des unités de climatisation.

Régulation

Le système de régulation du chauffage/rafraichissement devra permettre les fonctions suivantes :

- Programmation horaire et hebdomadaire des consignes de température avec contrôle de la température d'ambiance de pré-confort / confort / réduit en fonction des périodes de la journée,
- Contrôle de la température d'ambiance avec possibilité de modulation de la consigne de température de +/- 1°C et détection de présence permettant une modulation de la température de consigne en fonction de la présence :
 - en journée en cas d'occupation : température de confort
 - en journée en cas d'inoccupation des locaux (bureau d'accueil et salle de réunion) : température de pré-confort
 - la nuit et les week-ends : température de réduit.
- Action sur les auxiliaires de chauffage lors des périodes d'inoccupation (exemple : arrêt des ventiloconvecteurs en période d'inoccupation avec possibilité de relance en cas de température intérieure trop faible)

ACCESSOIRES :

- support permettant le positionnement du groupe froid suivant DTU 43-1, mise en place d'un support de type

mécanique surélevé d'au moins 80 cm (en acier galvanisé) avec pieds élargis pour ne pas endommager

l'étanchéité.

- inter de proximité Marche / Arrêt à proximité à raccorder sur l'alimentation en attente du titulaire du lot

Compris toutes sujétions d'exécutions, de montage, d'accessoires, d'adaptations, de coudes, de piquages, de

découpes et adaptations et d'étanchéité.

PSE :

L'installation disposera d'une GTC permettant de commander les équipements à distance depuis une application web.

L'utilisateur pourra alors consulter la température ambiante dans chaque local équipé d'une unité intérieure (prévoir l'installation d'une sonde de température à installer à 1,10 m à côté de la porte d'entrée du local) et modifier la consigne de température de chaque local.

Chaque unité pourra donc être commandée par :

- Une télécommande radio à fixer sur un support adapté dans le local concerné
- La GTC (cette dernière commande devra être prioritaire sur la télécommande radio)

6.2.2 – Eaux vannes (gestion des condensats des splits)

Les réseaux d'eaux vannes sont exécutés en PVC M1, classés Assainissement, conforme aux normes

NF 141.102 et NF A 48.720.

Pose et fixation par colliers ou autres dispositifs assurant le maintien des canalisations tout en permettant la libre

dilatation

Assemblage par joints réalisés en conformité avec les spécifications des DTU et selon prescriptions du fabricant.

Les fourreaux nécessaires aux traversées de parois seront toujours à fournir par le présent lot.

6.3 – Ventilation

6.3.1 – VMC simple flux autoréglable basse consommation 210 m³/h

Localisation : Sanitaire PMR

L'entrepreneur devra la fourniture, la pose et le raccordement d'une ventilation mécanique simple flux, d'une capacité en extraction à 210 m³/h. Elle sera installée suivant le plan, dans le sanitaire PMR.

Base de calculs

Les débits assignés pour chacun des types de pièce est explicité sur les plans de CVC.

Sur cette base, l'apport d'air hygiénique sans coefficient de surpuissance est estimée à :

- Back office : extraction 90 m³/h
- Local ménage : extraction 30 m³/h
- Sanitaire PMR : extraction 30 m³/h
- Box fermé 1 : extraction 30 m³/h
- Box fermé 2 : extraction 30 m³/h

Bilan général

Apport d'air hygiénique total = 210 m³/h

Dimensions et installation

Installation et place disponible conformément aux plans.

Caractéristiques de la VMC

- Filtration de l'air
- Moteur 1 vitesse
- Puissance acoustique maximale 15 dB
- Caisson modulable
- Etiquette énergétique B

Régulation

- autoréglable basse consommation

Essais

Le matériel destiné aux essais éventuels devra obligatoirement être fourni par l'entrepreneur aux fins de vérification des caractéristiques suivantes :

- étanchéité des conduits si le système de joint est différent de celui préconisé au présent descriptif.
- débits de chaque bouche, maximal et minimal.
- débit d'ensemble de l'extracteur
- puissance absorbée par le moteur
- niveaux sonores après 22 heures.

Ces essais seront contradictoires et seront effectués à la date fixée par le Maître d'Œuvre.

Le titulaire du lot doit également tous les dispositifs anti-vibrations nécessaires. La prestation comprend toutes sujétions de pose et de finitions.

6.3.2 – Grille de dépression en façade

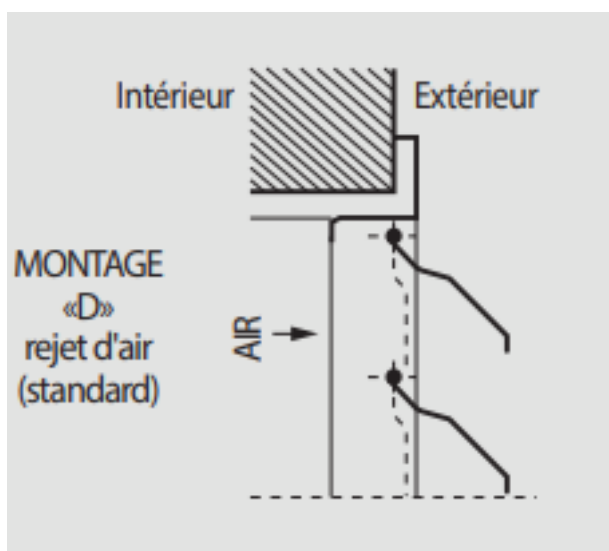
Localisation : Suivant plan CVC

Implantation, fourniture et mise en place de grille aluminium anodisée en façade pour l'amenée d'air de la VMC, au droit des réservations réalisées par le lot GROS-ŒUVRE dans les maçonneries.

Caractéristiques principales :

- joint mousse sur ventelles.
- avec grillage anti-rongeur et anti-volatile en fil d'acier galvanisé (12.7x12.7 mm)
- avec pare-pluie
- à fixer sur le mur extérieur

Compris toutes sujétions de mise œuvre (accessoires), de scellement et de finitions. Le tout permettant un parfait achèvement de la prestation.



6.3.2.1 – Dimension 200x200 (180m³/h)

6.3.3 – Conduits rigides, en acier galvanisé

Dans le cas d'installations extérieures, les conduits de ventilations seront surélevés par des pieds supports de terrasse réglables intégrant une grande platine spécialement conçue pour répondre aux exigences du DTU (à savoir une surface minimum de 900 cm²) et maintenus par colliers en acier galvanisé à contrepartie démontable et joint isogaine périphérique.

Domaine d'utilisation :

- tous les réseaux de ventilation d'allure horizontale et verticale sauf applications particulières .
- conduits en intérieur et en extérieur.

Fourniture et mise en place de conduit circulaire droit réalisé en tôle d'acier galvanisé (conforme à la norme [NF EN 1506](#) et FD E51-620) agrafé en hélice.

Les conduits comprendront toutes les connectiques nécessaires, toujours réalisées en acier galvanisé (raccord mâle, raccord femelle, raccord à bride plate, raccord mâle souple, coude 90°, coude 60°, coude, 45°, coude 30°, réduction conique concentrique et excentrée, réduction plate concentrique et excentrée, caisson piquage terrasse, caisson piquage combles, collecteur d'étage, té, croix, culotte à 180°, culotte à 90°, piquage équerre, piquage oblique, registre d'équilibrage, bouchon avec ou sans poignée, etc.).

Attention :

- les piquages express devront être réalisés avec découpe très soignée et une étanchéité renforcée de la pièce (joints, etc.),
- les conduits visibles devront être posés de façon très soignée et finie,
- classe d'étanchéité des réseaux minimale B (une fiche d'autocontrôle sera à fournir au fin de chantier).

Y compris toutes sujétions de fixation sur les éléments porteurs et traitement étanche de tous les assemblages par, selon le cas :

- accessoires à joints ;
- bande adhésive aluminium ;
- bande mastic vulcanisable à froid (pour réseaux extérieurs) ;
- mastic néoprène (pour réseaux extérieurs).

6.3.3.1 – Conduits intérieurs petits diamètres

6.3.4 – Bouche de soufflage et d'extraction

Localisation : Sanitaire PMR, Local ménage, Back office, Box fermés 1 et 2

A. Emplacement

Les bouches de soufflage et d'extraction seront placées en partie haute (paroi ou plafond) à une hauteur minimum de 1,80 m, distantes d'au moins 0,20 m des angles de la paroi. Le positionnement des différentes bouches de soufflage et d'extraction devra permettre une accessibilité aisée afin de permettre leur nettoyage.

Suivant leur localisation, les bouches assureront les débits prévus par la réglementation, à savoir :

- [article 64.1](#) du Règlement Sanitaire Départemental relatif aux locaux à pollution non spécifique ;
- [article 64.2](#) du Règlement Sanitaire Départemental relatif aux locaux à pollution spécifique .

B. Exigences acoustiques

Les bouches de soufflage et d'extraction seront conformes aux exigences acoustiques réglementaires.

Mise en œuvre des bouches :

- les bouches devront être munies de toutes les pièces nécessaires telles que manchons/ manchettes ordinaires (ou manchons de traversée de dalles) et autres raccords nécessaires en fonction des cas rencontrés ;
- les bouches devront être solidement fixées, et l'entrepreneur aura à sa charge tous les travaux accessoires, raccords, etc .

Composition de la bouche :

- bouche de soufflage ou d'extraction ;
- matériau : tôle d'acier
- corps de la bouche avec joint à lèvres ;
- finition : laqué blanc ;

Localisation : suivant plan CVC

De diamètre approprié à celui du conduit de ventilation.

6.4 – Prestation supplémentaire éventuelle

6.4.1 – Régulation pilotable à distance

Fourniture, mise en œuvre, raccordement et réglage de l'ensemble des dispositifs permettant d'assurer la régulation de la climatisation telle que définie ci-dessous. Cela comprend la fourniture, la pose et le raccordement de tous les éléments nécessaires pour la mise en place de capteurs de température à une hauteur de 1m10 à côté des portes de chaque pièce climatisées :

- Local ménage
- Sanitaire PMR
- Back office
- Box fermé 1
- Box fermé 2

L'installation disposera d'une GTC permettant de commander les équipements à distance depuis une application web.

L'utilisateur pourra alors consulter la température ambiante dans chaque local équipé d'une unité intérieure (prévoir l'installation d'une sonde de température à installer à 1,10 m à côté de la porte d'entrée du local) et modifier la consigne de température de chaque local.

Chaque unité pourra donc être commandée par :

- Une télécommande radio à fixer sur un support adapté dans le local concerné
- La GTC (cette dernière commande devra être prioritaire sur la télécommande radio)

Compris démarrage de l'installation.